

Cahier des charges et règlement du tournoi francophone « Au féminin »

La province de **Namur** organise cette année le tournoi francophone au Féminin.

Il est donc fait appel aux candidatures pour abriter cet événement. Elles sont à envoyer à Isabelle Pietquin pietquinisabelle@gmail.com.

- Il sera demandé idéalement un local de **14** tables. La commission peut toutefois revoir l'horaire en fonction des tables disponibles.
- Le local devra être équipé de douches et de vestiaires.
- Un espace suffisant doit être prévu pour le juge-arbitre et ses adjoints
- Une sono est également requise.
- **Aucune location de salle n'est prise en charge par le budget francophone attribué à cette compétition.**
- La commission se charge d'établir l'affiche, ainsi que le règlement sportif du tournoi, la désignation du juge-arbitre.
- **La partie académique sera prise en charge par l'AF : la commission se charge des prix et trophées qui récompensent les différents lauréats.**
- **Les balles sont fournies par l'AF.**
- **Les inscriptions seront perçues sur place par le représentant de l'AF. Le prix en est fixé par la commission et comprend la participation au tournoi, le repas de midi et un petit cadeau de bienvenue.**
- La province ou le club candidat organisateur se chargera d'un repas simple. Le coût de ce repas est compris dans le prix total d'inscription et entièrement ristourné à l'organisateur (Coût : environ 7 euros si possible). **!!!!!!!**
La province ou le club organisateur peut, s'il le désire, remettre également un souvenir à chaque participante cela **à ses charges** (sans obligation)
- L'AF prendra en charge le coût des repas des membres du CR et de toute autre personne qu'elle aura choisi d'inviter.

Les éventuelles questions ou suggestions seront traitées en collaboration avec le candidat organisateur.